



Le P'tit Maff - Octobre 2022 - N°12

ECOLE DU CEDRE

RENTREE DES CLASSES 2022

Nous espérons que cette rentrée 2022 s'est bien déroulée aussi bien pour les petits que pour les grands.

La rentrée à l'école du Cèdre s'est passée dans la bonne humeur et la bienveillance. Les professeurs des écoles et le personnel de l'école ont accueilli 215 élèves repartis dans les 9 classes. Nous avons tous eu la joie de ne pas avoir subi une suppression de classe cette année, ce qui permet d'alléger l'effectif par classe.

En ce début d'année scolaire, le niveau du protocole sanitaire appliqué est le « socle de mesures », retenu pour l'ensemble du territoire national. En effet, l'Education Nationale a mis en place un socle de mesures puis trois niveaux de protocole. Ce socle de mesure permet :



Les cours en présentiel

Pas de restriction au niveau des activités physiques et sportives

Pas de limitation du brassage entre groupes d'élèves

Nous suivrons l'évolution des protocoles en fonction des directives de la Préfecture et du Ministère de l'Education Nationale.

TRAVAUX D'ETE



Pendant les vacances d'été, la cour d'école s'est refaite une petite beauté, en effet, toutes les clôtures face au City parc et rue des Prés ont été refaites, ainsi que diverses peintures des rambardes.

Un très beau travail effectué par le service technique sous la direction du conseiller délégué Michel Leroux.

Un embellissement des espaces verts a également été réalisé autour de l'école.



POINT SUR L'AVANCEE DES PROJETS 2022

PROJETS 2022

Les boîtiers multifonctions à l'école du Cèdre

Cet été, des boîtiers comprenant l'alerte intrusion (PPMS), l'alerte confinement (Risque majeur) et une mesure du taux de CO₂, ont été installés dans les 9 classes, le réfectoire, la salle des maîtres, la salle d'éveil et dans le dortoir.

Coût du projet : 4 710,00€ HT

Subvention accordée par l'Etat : 1 248,00€ HT

Montant d'autofinancement : 3 462,00€ HT



Les pompes à chaleur de l'école du Cèdre

Des pompes à chaleur réversibles vont être mises en place à l'école (9 classes + 1 dortoir + 1 salle d'éveil + bureau de la Directrice + Cantine). Différents groupes DRV réversibles seront placés à l'extérieur couplés à des unités murales à l'intérieur de chaque classe et autres pièces.

Coût du projet : 176 883,50€ HT

Subvention accordée par l'Etat (DETR) : 79 597,50€ HT

Subvention demandée au Département : 44 220,87€ HT

Montant d'autofinancement : 53 065,13 € HT

Le lancement de l'appel d'offre est en cours, et l'installation débutera dès que le prestataire sera sélectionné.

* Montant d'autofinancement : Montant d'autofinancement : financement par les excédents financiers de la commune ou prêts bancaires

Le logiciel portail famille

Ce service va permettre aux parents de gérer les réservations et les annulations de leur enfant à la cantine et à la garderie, avec un paiement en ligne. Dès la fin des paramétrages, des tests seront effectués, pour une mise en service en janvier 2023.

Coût du projet : 7 342,00€ HT

Subvention accordée par le Département : 3 151,68€ HT

Montant d'autofinancement : 4 190,32€ HT

Candélabres (Quartier des Ménestrels - Rue Montbrun)

De nouveaux candélabres de type solaire vont être installés dans le secteur des Ménestrels. Pour la rue Montbrun, un câble aérien de 60m va être installé, ainsi que des lanternes et consoles LED.

Coût du projet (prévisionnel) : 117 096,50€ HT

Subvention accordée par l'Etat (DSIL) : 23 419,00€ HT

Subvention demandée à la Région : 58 548,25€ HT

Montant d'autofinancement : en attente

Dès que nous aurons le retour de la Région, le dossier sera lancé.

Trottoirs Rue de Richebourg

Le dossier de la requalification des trottoirs de la rue de Richebourg est actuellement en cours (dossier ABF - demande de subvention). Ces travaux vont permettre de sécuriser les déplacements des habitants de l'ouest du village vers le groupe scolaire, la mairie, le city parc, la salle municipale et autres zones du village.

Coût du projet : 44 760,00€ HT

Subvention demandée au Département : 22 380,00€ HT

Montant d'autofinancement : 22 380,00€ HT

PROJETS 2023

Rénovation du Mur du Parc du Manoir (rue des Prés)

Pistes cyclables + trottoirs (rue de Paris)

Parcours de santé

Panneau informatique électrique (rue de Paris)



Le 13 Mars 2022, une crêpe party a été organisée par les membres du CCAS. Nos seniors ont une fois de plus pris plaisir à se retrouver, échanger, danser, chanter ou fredonner et déguster de bonnes crêpes bretonnes préparées par l'un de nos adjoints. Lors de cet après-midi, Natacha (une Maffliéroise) nous a offert une prestation musicale de chansons diverses et variées où nos seniors ont pu se déhancher sur une piste improvisée, merci à Natacha pour cette ambiance.

Pendant la canicule de cet été, les membres du CCAS se sont de nouveau mobilisés afin que nos seniors les plus fragiles et les plus isolés ne manquent de rien, ils se sont assurés de leur état de santé et leur ont proposé leur aide.

CCAS



Du 03 au 06 juin 2022, nous avons reçu la délégation Polonaise pour la finalisation de notre jumelage entre la ville de SREM et la ville de MAFFLIERS. Ce protocole de jumelage a été signé par le Maire de SREM, Monsieur Adam LEWANDOWSKI et le Maire de MAFFLIERS, Jean-Christophe MAZURIER à l'Assemblée Nationale. En effet, le vendredi 03 juin, notre député de la 2ème circonscription du Val d'Oise, Monsieur Guillaume VUILLETET a reçu les délégations de SREM et MAFFLIERS à l'Assemblée Nationale pour la signature, l'échange de Médaille de la ville et autres cadeaux. Nous avons profité de ce moment, pour faire connaître la ville de Paris à nos représentants Polonais, qui étaient ravis de visiter notre belle capitale.

Le samedi a été consacré à la découverte de la Communauté de communes Carnelle Pays de France avec la visite de Saint Martin-du-Tertre (Château, Tour du Guet), de Viarnes, de l'Abbaye de Royaumont, du château de la Motte (siège de l'Interco), pour finir avec la visite de Maffliers (Maison forestière, le lavoir, l'ancienne mairie, la ludothèque, l'église, la Mairie, la Maison de village, le City parc, l'école, les nouveaux logements et les salles de co-working). Toutes ces visites se sont clôturées par la présentation de la ville de SREM par son maire, Monsieur Adam LEWANDOWSKI à la Mairie en présence des conseillers du Conseil Municipal de Maffliers. Toute cette organisation a été gérée de main de maître par Estelle BOE, conseillère municipale déléguée, vice-présidente.

La prochaine étape de ce jumelage portera sur des thèmes de travail choisis par le Maire de SREM concernant « l'environnement » et des « affaires scolaires ». Afin de préparer notre venue à SREM en 2023, nous travaillons sur l'élaboration de futures actions avec l'école du Cèdre et nos seniors.



LA JOURNEE DE LA PARENTALITE A MAFFLIERS

PETITE ENFANCE - HANDICAP

Le samedi 24 septembre 2022, la ville de Maffliers a accueilli à la Maison de Village, le CIAS et la MSA pour une grande journée dédiée à la Parentalité. Un moment d'animation pour les enfants et d'accompagnement pour les parents dans leur quotidien, parfois compliqué, qui mérite qu'on s'y attarde un moment ! Un endroit où trouver de l'aide et rencontrer des spécialistes dans tous les domaines liés à l'enfance, tant sur le plan éducatif, que juridique ou financier.

11 stands avaient été dressés avec des partenaires des instances départementales : la MSA, l'UDAF, la CAF, la PMI, le Relais Enfants-Parents, l'association spécialisée pour les enfants porteurs de TSA, « 1,2,3 Tremplin », la bibliothèque de l'Intercommunalité, l'association chargée de la prévention des risques domestiques... Les visiteurs ont pu assister à une conférence sur les liens familiaux, ainsi qu'un débat théâtral par la Compagnie « Entrée de jeux ». Les enfants quant à eux ont été invités à des séances de « raconte-tapis, des jeux de piste, des découvertes ponctuelles par des remises de cadeaux. Et il leur a été donné de participer aux spectacles ludiques et très drôles de la ferme pédagogique « la ferme de Tiligolo », au milieu d'animaux que parfois ils découvraient pour la première fois !

Cette journée a été un réel succès, organisée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale et la MSA avec le concours du service Petite Enfance de la Mairie de Maffliers. Nous sommes fiers d'avoir accompagné ce projet, et d'avoir reçu en cette journée du « Village de la Parentalité » un grand nombre de parents venus à notre rencontre pour se renseigner sur leurs droits, demander conseil, ou nous exposer des projets relatifs à la petite enfance, qui leur tiennent à cœur et qu'ils souhaitent mettre en place dans leur village respectif.

En présence de Monsieur Jean-Christophe Mazurier, Maire de Maffliers, Monsieur Patrice Robin, Président de l'Intercommunalité et Conseiller Départemental, ainsi que Monsieur Guillaume Vuilletet Député de notre 2ème Circonscription sans oublier Sylvaine Prache, toujours à votre écoute pour toutes les problématiques liées à la Petite Enfance et au Handicap



INCIVILITE

DECHARGES SAUVAGES : QUE FAIRE ?

Certains d'entre vous se posent la question : **Mais que fait la Mairie ?**

Elle applique une procédure malheureusement bien rodée, qui consiste à :

- Aller voir très rapidement le nouveau dépôt signalé.
- Détecter des indices potentiels.
- Déterminer la provenance des constituants composant ces dépôts.
- Dépôt de plainte auprès de la gendarmerie.
- Enquête des forces de police.

Le but ?

Trouver un maximum d'indices pour pouvoir convoquer le propriétaire ayant effectué les travaux qui reste responsable de ses déchets jusqu'à leur traitement par une entreprise spécialisée ou une déchèterie, **il vaut mieux le savoir !**

Comment éviter de retrouver les déchets dans la nature ?

Pour que cela n'arrive pas, il faut à minima :

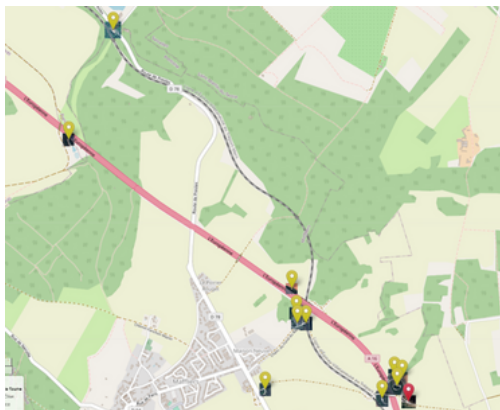
- Ne pas passer de commande auprès d'un artisan inconnu ou inconnu d'Internet.
- Toujours demander un certificat de mise en déchèterie des déchets avant de payer le montant réclamé pour leur évacuation.

Est-ce infallible ?

Non, le certificat peut être un faux ! Mais c'est là que la justice fait son entrée dans le processus, c'est là qu'un procès peut être envisagé contre l'entreprise polluante. Elle devient de fait responsable des déchets ! La commune a besoin dès lors que le propriétaire soit honnête vis-à-vis des déchets et confirmer que ce sont bien les siens.

Et l'évacuation des déchets ?

Une fois que la gendarmerie donne son GO à la Mairie, le service technique entreprend un tri entre ce qui peut aller en déchèterie, les encombrants, ou encore ce qui doit être traité par une entreprise spécialisée. Tout ceci a un coût, payé soit par le pollueur quand il est reconnu, soit par la commune, c'est-à-dire par les Mafflierois ! La carte ci-contre montre les dépôts recensés à ce jour. Les finances de Maffliers ne permettent pas de tout traiter... mais nous faisons le maximum !



COMITE DES FÊTES

HALLOWEEN

Le Comité de Fêtes donne rendez-vous à tous les enfants accompagnés de leurs parents, le samedi 5 novembre 2022, à 17h à la Maison de village, pour déambuler dans les rues en quête de bonbons !



Repas et soirée dansante avec concours de déguisements

(pour les petits et les grands), à la maison de village à Maffliers, à partir de 19h30

Inscription obligatoire pour la soirée
Coupon à récupérer sur notre page facebook



Contact : ☎ 07 83 90 60 04

Pour une question de sécurité, les enfants resteront sous la responsabilité des parents.



TRIBUNE LIBRE

A ce jour, nous n'avons pas reçu le texte de l'équipe minoritaire

